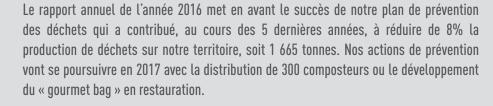


MOT DU PRÉSIDENT



A l'inverse, les déchets collectés en déchèteries sont toujours plus nombreux, ils progressent de 2%, soit 12 kg/habitant. Cette dynamique résulte notamment des déchets verts dont les apports progressent de près de 5%. Nos déchèteries les plus importantes ayant été largement étendues et modernisées, les usagers sont incités à y apporter leurs déchets, ce qui peut être contre-productif avec notre volonté de prévenir la production de déchets.

En raison de cette production accrue de déchets qui passe en un an de 540 à 552 kg par habitant, le coût du service subit une augmentation puisqu'il atteint $84 \in HT$ par an et par habitant. Pour autant, ce coût demeure inférieur à la moyenne nationale qui est de $89 \in HT$ et à la moyenne régionale qui est de $90 \in HT$. Le coût à la tonne est quant à lui en baisse de $90 \in HT$.



Yves Bouloux Président du simer



4 Le territoire



5 La gouvernance



6 L'animation des territoires



- 10 Les indicateurs techniques
- 12 La collecte des déchets
- 15 Les apports en déchèteries
- 18 Le traitement



30 Les indicateurs financiers



36 Le bilan social



Glossaire











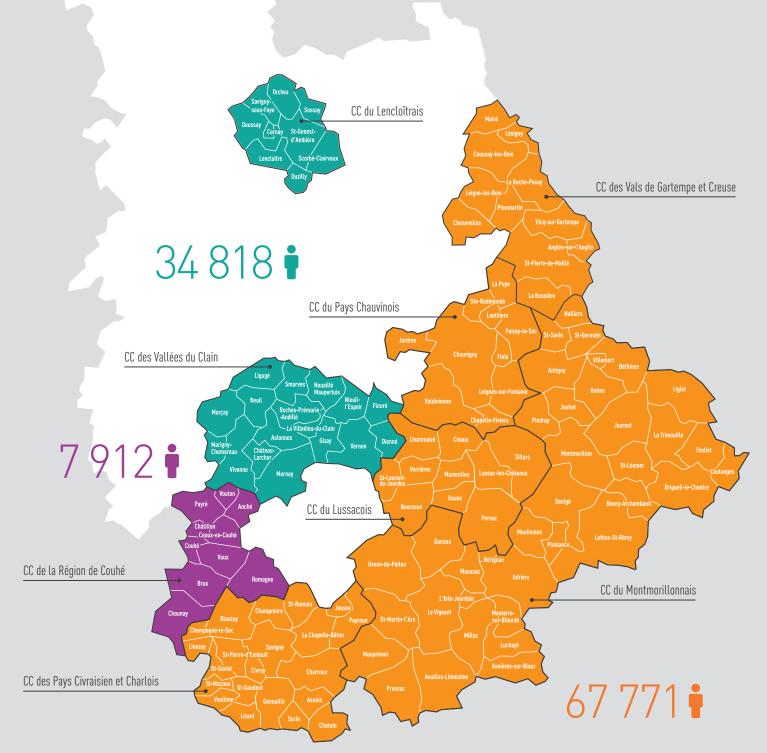


Le territoire

Les déchets de **75 683** habitants sont traités par le SIMER

Les déchets recyclables de **110 501** habitants sont triés par nos équipes

- Communautés de Communes ayant transféré au SIMER la compétence « collecte et traitement » des déchets
- Communauté de Communes ayant transféré au SIMER la compétence « traitement » des déchets + collecte assurée en prestation
- Communautés de Communes clientes du centre de tri du SIMER





La gouvernance

L'exécutif



ERNEST COLIN

1^{er} Vice-Président en charge de l'activité « Travaux publics »



CATHERINE MARIGNAN

Vice-Présidente en charge de l'activité « Gestion des déchets » pour les territoires des Communautés de Communes du Pays Chauvinois, du Lussacois, des Pays Civraisien et Charlois et de la Région de Couhé



YVES BOULOUX

Président



BERNARD PORCHET

Vice-Président en charge des Finances



DANIEL TREMBLAIS

Vice-Président en charge de l'activité « Gestion des déchets » pour les territoires des Communautés de Communes du Montmorillonnais et des Vals de Gartempe et Creuse

Le bureau syndical

en charge de la gestion courante du Syndicat

28 délégués

Le comité syndical

Collèges « Collecte et/ou traitement des déchets ménagers »

Vote du budget annexe, approbation du compte administratif, fixation des tarifs...

Délégués titulaires de la CC du Montmorillonnais

ANNIE BRUGIER-THOREAU, MICHEL PORTE, RAYMOND GALLET, JEAN-MARIE GLAIN. GISÈLE JEAN

Délégués titulaires de la CC du Pays Chauvinois

CATHERINE MARIGNAN,
OLIVIER BROSSARD, PATRICK CHARRIER,
CLAUDE FOUCHER

Délégués titulaires de la CC des Pays Civraisien et Charlois

I MOÏSE VERGEAU, JEAN-PIERRE PROVOST, JEAN CARDIN, JOSETTE COLAS

Délégués titulaires de la CC du Lussacois

HERVÉ JASPART, ISABELLE KESTEMAN, MARYVONNE TAVILIEN

Délégués titulaires de la CC des Vals de Gartempe et Creuse

DANIEL TREMBLAIS, PASCALE MOREAU, ALAIN GEORGES

Délégués titulaires de la CC de la Région de Couhé

CLAUDE MALLET, ROLAND LATU



| RAPPORT ANNUEL 2016

chiffres clés

1 231 visiteurs accueillis à l'Eco-Pôle

site de traitement des déchets du SIMER

passages annuels
dans les 89 mairies du périmètre syndical







L'animation des territoires pour

2574
personnes sensibilisées

789 élèves lors de 57 animations scolaires

572 lors des différents salons

529 lors des 19 permanences en marché

467 en déchèteries

170 professionnels sur leur lieu d'activité

47 à leur domicile





Le programme de prévention des déchets du SIMER : l'objectif des -7% d'OMA est atteint!

Si l'on considère les évolutions sur la période du programme de prévention de 2011-2016 : la production d'ordures ménagères et assimilées (OMA) a diminué de 8.4%, passant de 318 à 291 kg par habitant en 2016 ; la baisse des DMA n'est seulement que de 3%, passant de 564 à 547 kg par habitant entre 2011 et 2016. L'engagement du SIMER dans un programme de prévention des déchets (OMA) subventionné par l'ADEME est ainsi atteint.

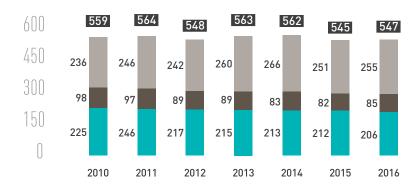




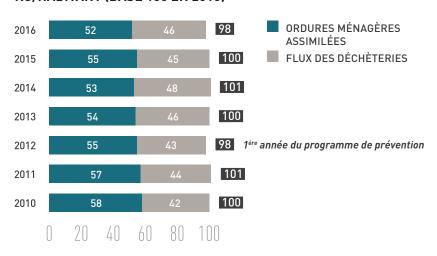


ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS KG/HABITANT, ENTRE 2010 ET 2016

- FLUX DES DÉCHÈTERIES
- COLLECTE SÉLECTIVE
- ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS KG/HABITANT (BASE 100 EN 2010)



Bilan des 5 années du programme de prévention

- 2 600 foyers équipés de composteurs ou aidés à l'achat.
- 11 écoles engagées dans le compostage.
- Projets exemplaires : poulailler collectif à Luchapt, composteur collectif à La Bussière.
- Broyage en communes.
- 245 animations scolaires ; 6 300 élèves sensibilisés.
- 1 300 personnes sensibilisées à la réduction des déchets organiques.
- 50 tonnes réemployées en déchèteries par l'association Corbeau Blanc.
- Promotion du stop-pub.
- Distribution de 900 poules à des foyers.
- Stands sur le jardinage et les poules (400 personnes sensibilisées).





Actions menées en 2016

- 11 projets collectifs soutenus pour des actions en faveur de la réduction et du tri des déchets.
- Accompagnement de 9 entreprises pour une réduction et une meilleure valorisation de leurs déchets.
- 1 100 m³ de déchets verts broyés en partenariat avec la CUMA de l'Humus Fertile.
- Développement de kits de sensibilisation pour les salles des fêtes et les campings.
- Réalisation d'une soupe géante à partir de légumes moches dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (800 participants).
- 8 000 gobelets prêtés.
- Labellisation LPO du site de l'Eco-Pôle.

Projets 2017

- Développement du Gourmet Bag.
- Distribution de 300 composteurs.
- Création de 10 zones de compostage collectif.
- Renforcement des soutiens aux projets collectifs pour le tri et la réduction des déchets (subvention jusqu'à 1 500 €).
- Sensibilisation des usagers en porte à porte.
- Concours vidéo « Des solutions pour moins de déchets ».





chiffres clés

Les indicateurs techniques

† 552 kg

de déchets produits en moyenne par habitant en 2016 soit une augmentation de 2% ou 12 kg/hab

£3 49%

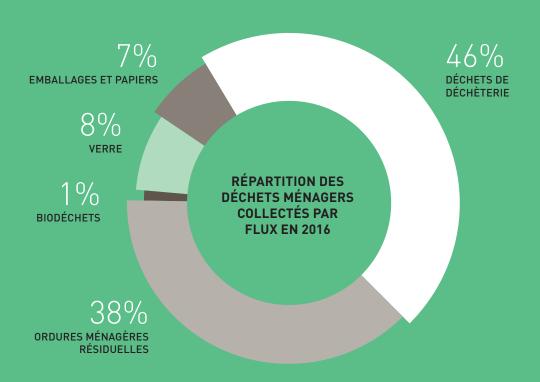
de déchets valorisés (hors gravats) soit une augmentation de 2 points

smer 1 1 million

de kilomètres parcourus

COMPARAISON DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS ENTRE LE SIMER ET LA RÉGION POITOU-CHARENTES

			K	i
	SAC NOIR	RECYCLABLES	DÉCHÈTERIES	KG / HABITANT
Région (données 2014)	227	95	228	= 550
SIMER	206	86	260	= 552





chiffres clés

La collecte des déchets

292 KG de déchets par habitant

collectés en porte à porte ou point d'apport volontaire en 2016



206 kg/hab d'ordures ménagères résiduelles

-18 kg/hab d'ordures ménagères résiduelles (sac noir) depuis 2010

Les données de collecte présentées dans les pages 12 à 17 concernent les déchets collectés auprès des habitants des CC des Vals de Gartempe et Creuse, du Pays Chauvinois, du Lussacois, du Montmorillonnais & des Pays Civraisien et Charlois.





40 kg d'emballages et de papiers recyclables 43 kg de verre 3 kg de déchets fermentescibles*

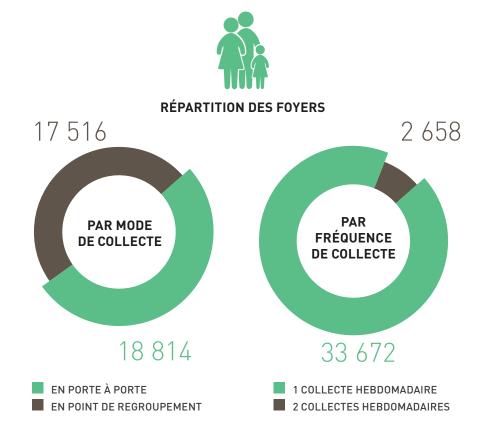
> +3 kg/hab de verre par rapport à 2015





distribués en moins

85 % des déchets sont collectés par nos équipes, les 15% restants (le verre) sont confiés à un prestataire privé.







La collecte des Textiles Linge et Chaussures (TLC) mise en place en 2012 poursuit son essor avec une croissance de 11% entre 2015 et 2016. 286 tonnes ont été collectées en 82 points du territoire, dont 101 tonnes en déchèteries.

Matériels & équipements	5 915 350	bacs bornes à verre
	11	bennes bicompartimentées
	2	tracteurs routiers
	2	remorques à fond mouvant alternatif
Moyens humains	29	chauffeurs
	13	rippeurs
	3	encadrants et agents de liaison
Sites	3	Civray, Millac et Sillars

Actions menées en 2016

- Mise en place de la collecte les jours fériés.
- Équipement systématique des professionnels en bacs.
- Mise en place d'une signalétique adaptée en divers points pour lutter contre les dépôts sauvages.



Poursuite de la haisse des ordures ménagères résiduelles et augmentation des recyclables

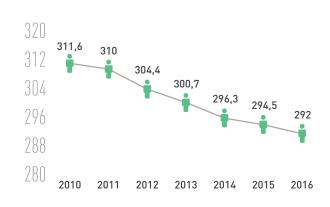
La collecte des déchets recyclables est en progression de 3.5%, tout particulièrement grâce à la collecte du verre qui connait une hausse de 5.4%. La collecte des emballages et du papier suit également cette trajectoire avec une hausse de 1.6%, ce qui constitue un retournement de tendance puisqu'en 2015 on observait un recul de 2.9%. Au total, la production des ordures ménagères (sac noir) poursuit sa contraction avec une baisse de 2 kg par habitant sous l'effet d'une nouvelle diminution des ordures ménagères résiduelles (-6 kg/hab).



Projets 2017

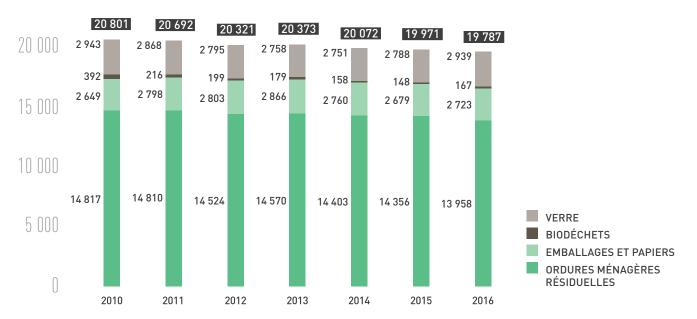
- Réflexion sur des mesures d'optimisation du service.
- Développement d'actions avec des partenaires locaux pour développer la collecte des papiers de bureau.
- Renouvellement d'un véhicule de collecte de 19 tonnes.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES DE 2010 À 2016 **EN KG PAR HABITANT**





EN TONNES







Les apports en déchèteries



Entre 2015 et 2016 augmentation

des apports de 15 kg/hab

dont une augmentation des déchets verts de 5% (soit 114 kg/hab)

chiffres clés

6183 rotations nécessaires pour le transfert des déchets



CIVRAY

CHARROUX

66 kg/hab de déchets de tout-venant

kg/hab de gravats

tonnes de déchets de mobilier

260 kg/hab de déchets apportés en déchèteries





Sites	16	déchèteries
Matériels	7 5	véhicules poids lourds remorques porte-caissons
Moyens humains	23 7 3	agents de déchèterie chauffeurs polybenne encadrants et agents de liaison

0/0 des déchets collectés en déchèteries ont été valorisés en 2016 (hors gravats)

Actions menées en 2016

- Modernisation des déchèteries de Civray, Lussac-les-Châteaux et Montmorillon.
- Amélioration de la signalétique.
- Poursuite du développement des filières ameublement et bois non traité.
- Renouvellement d'un véhicule polybenne.











Entre 2015 et 2016, les quantités collectées en déchèteries progressent significativement de 5.2%

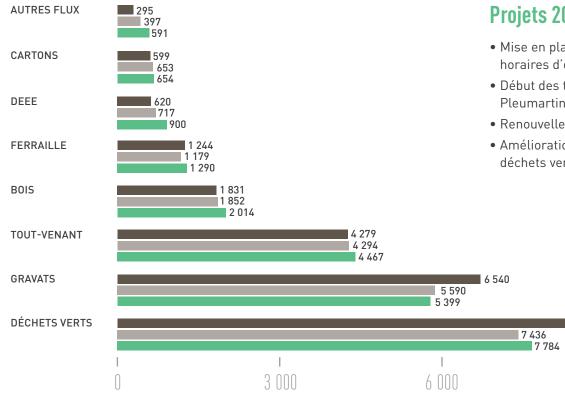
Les déchèteries deviennent ainsi le 1er point de collecte des déchets avec en moyenne des apports qui s'élèvent à 260 kg/habitant, contre 248 kg/habitant en porte à porte ou point de regroupement (hors verre). Le flux déchets verts demeure majoritaire ; il représente 45% des quantités apportées, il connait ainsi une progression significative de 4.7%. Celle-ci n'est pas la plus importante car la ferraille et le bois évoluent respectivement de 9.4% et 8.7%. Soulignons également la progression de 16.5% des apports de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).



2015

2016







Projets 2017

- Mise en place d'une saisonnalité dans les horaires d'ouverture des déchèteries.
- Début des travaux de modernisation de Pleumartin, Saint-Savin et La Trimouille.

9 111

- Renouvellement d'un polybenne et d'une remorque.
- Amélioration des conditions de vidage des déchets verts sur les principales déchèteries.



Le traitement

23% de valorisation matière



chiffres clés

16% de valorisation organique



- 35% des déchets sont traités dans des installations exploitées par le SIMER
- 65% le sont par des exploitants privés



52.5% de déchets enfouis



SEDE Environnement

Iribarren

SIMER

Iribarren

SUEZ

MONTMORILLON

Les installations de traitement

SITES DE TRAITEMENT DES PRINCIPAUX FLUX DE DÉCHETS **PRODUITS SUR LE TERRITOIRE**









GRAVATS : REMBLAIEMENT DE CARRIÈRE

RECYCLABLES : TRI DES DÉCHETS

TOUT-VENANT & ORDURES MÉNAGÈRES **RÉSIDUELLES: ENFOUISSEMENT**

Valor-Lise ____

VERRE : RECYCLAGE EN UNITÉ DE PRÉPARATION DE CALCIN







SILLARS 6

PÉRSAC

ST-SAUVEUR

INGRANDES-SUR-VIENNE

CHAMPAGNÉ-ST-HILAIRE

(CHARENTE)





Organisation et moyens à

l'Eco-Pôle

Superficie du site	7	hectares, dont 47% d'espaces verts
1 centre de tri	24	agents
1 quai de transfert	2	agents
1 installation de traitement des déchets verts & du bois	2	agents











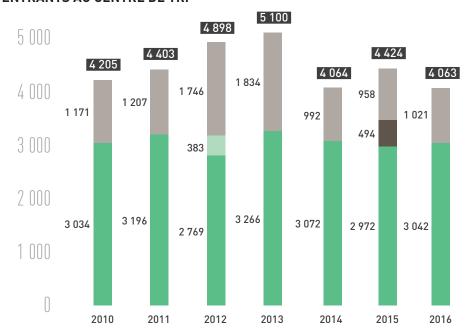
Hausse de la valorisation matière de 2 points entre 2015 et 2016 (23%)

4 063 tonnes de déchets recyclables ont été traitées par le centre de tri du syndicat en 2016.

- 3 042 tonnes d'emballages et de papiers pour le propre compte du syndicat.
- 1 021 tonnes d'emballages et de papiers pour le compte de collectivités clientes (789 tonnes d'emballages pour la CC des Vallées-du-Clain, 202 tonnes d'emballages pour la CC du Lencloîtrais et 30 tonnes d'emballages et de papiers en provenance du SYMCTOM du Blanc).

ÉVOLUTION DES TONNAGES ENTRANTS AU CENTRE DE TRI



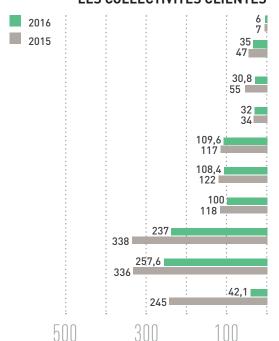


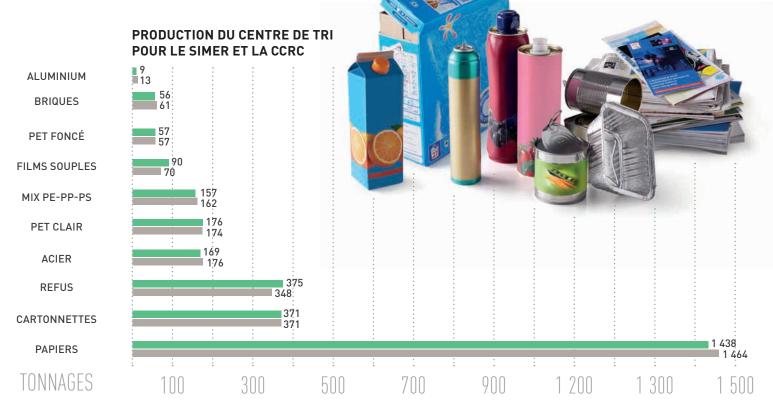






PRODUCTION DU CENTRE DE TRI POUR LES COLLECTIVITÉS CLIENTES







Les papiers demeurent le flux majoritaire avec 1 438 tonnes, ce qui représente 50% des matériaux triés sur le périmètre syndical. Le deuxième flux trié est celui des plastiques, 492 tonnes avec une croissance notable des films souples qui passent de 70 à 90 tonnes, mais ils ne représentent que 1.2 kg par habitant.

Le troisième type de matériaux le plus trié est la cartonnette d'emballage dont les quantités sont stables d'une année sur l'autre avec 371 tonnes.

Le taux de refus mesuré dans le centre de tri évolue de 0.5 pts et atteint 16.5%. Ce taux doit toutefois être nuancé puisqu'il baisse pour les 99 communes de la zone SIMER et se fixe à 11.5%.



Actions menées en 2016

- Conduite d'une étude territoriale relative à la fonction tri sur le territoire du Département de la Vienne et du SYMCTOM du Blanc (36).
- Finalisation et dépôt d'un nouveau dossier d'autorisation d'exploiter l'Eco-Pôle.
- Sécurisation du quai de transfert.
- Mise en place d'une passerelle pour faciliter le retrait des filets des bennes de déchèterie.





Projets 2017

- Conduite d'une étude technico-économique de modernisation du centre de tri.
- Participation à une étude de reconversion du centre de tri du SYMCTOM du Blanc.
- Mise en place d'une nouvelle filière de traitement des lixiviats de la plateforme de compostage (phase 2).
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le hangar bois.



LE TRAITEMENT DU VERRE

Le verre emprunte une filière spécifique puisqu'il est collecté par un prestataire privé. 3 255 tonnes ont été collectées et valorisées en 2016.



Valorisation organique par le compostage maintenue à une part de 16%

1 plateforme de compostage des déchets verts et de broyage du bois

Matériels

- 1 broyeur
- 1 crible
- 1 chargeuse
- 1 tracteur agricole
- 1 hangar de 1 500 m²
- 1 tunnel de stockage

7 538 tonnes de déchets verts ont été traitées sur la plateforme de compostage du SIMER en 2016 contre 6 876 tonnes en 2015. Cette évolution s'explique par l'augmentation des apports en déchèteries et des apports des collectivités plus importants. Par ailleurs, 1 550 tonnes ont été prises en charge sur deux plateformes extérieures, la première située à Champagné-St-Hilaire et la seconde à Ingrandes-sur-Vienne.

La vente de compost aux professionnels s'est amplifiée avec 2 126 tonnes de compost vendu, soit une augmentation de 55% par rapport à 2015.

D'autre part, 1 200 tonnes de compost ont été distribuées aux particuliers en déchèteries, soit 44% de plus qu'en 2015 du fait de la gratuité instaurée d'avril à décembre 2016.

TONNES ENTRANTES SUR LES SITES	DÉCHETS VERTS	BIO DÉCHETS
SIMER	7 538 t	200 t
VALOR-LISE	1 497 t	18 t
SEDE ENVIRONNEMENT	53 t	0 t

Actions menées en 2016

• Achat d'une nouvelle chargeuse.

Projets 2017

- Acquisition d'un télescopique pour améliorer le transfert des déchets verts foisonnants.
- Acquisition d'une semi-remorque ouverte pour rationaliser le transport du bois énergie.
- Concrétisation de nouveaux partenariats avec des agriculteurs pour la valorisation du compost.







Légère baisse de la valorisation énergétique par le bois énergie (8.5%)

La plateforme de traitement du bois accueille des déchets de déchèterie. d'une collectivité cliente : le SYMCTOM du Blanc et de professionnels. 2 973 tonnes ont été traitées en 2016, contre 2 186 tonnes en 2015 ; soit une évolution de 36%.

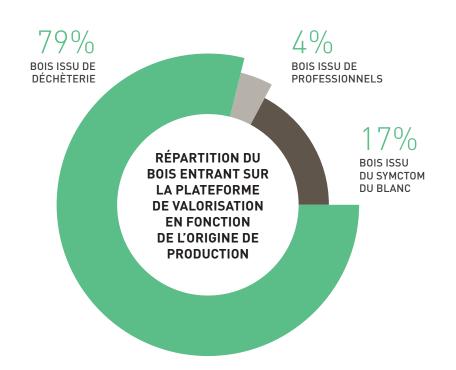
Cette évolution s'explique essentiellement par :

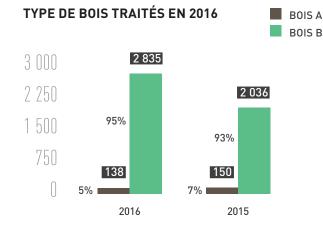
- le développement d'un partenariat avec le SYMCTOM du Blanc (516 tonnes),
- des apports supplémentaires en déchèteries (200 tonnes).
- le développement de l'activité de traitement des déchets professionnels (97 tonnes).

La valorisation du bois A reste minoritaire. avec 5% de valorisation en 2016 [138 tonnes contre 150 tonnes en 2015]

La valorisation du bois B représente 95% des apports et a largement augmenté en 2015 (2 835 tonnes de bois B traité contre 2 036 en 2015).

Le bois est valorisé en bois énergie qui permet d'alimenter des chaudières locales et des fours à chaux situés à Terrasson-la-Villedieu.











Baisse du traitement des déchets ultimes de 5% depuis 2010

Les tonnages enfouis en 2016 dans les installations de Séché Éco-Industries et de SUEZ sont de 21 818 tonnes, soit une baisse de 2.6% par rapport à 2015.

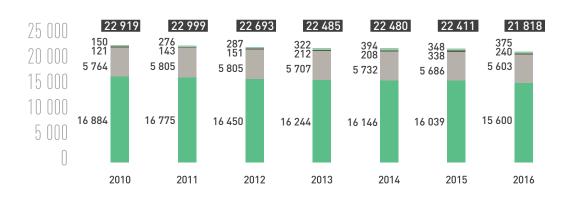
Les déchets non valorisés collectés par le syndicat sont traités dans des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Ces installations se situent au Vigeant et à Sommières-du-Clain, respectivement exploitées par Séché Éco-Industries et SUEZ.

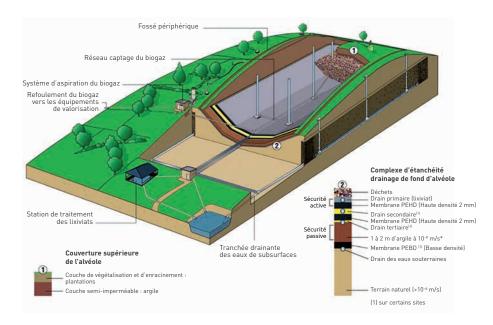
Les déchets enfouis sont isolés de leur environnement par différentes barrières (matériaux imperméables type argile et géomembranes) et une couverture en surface, afin de limiter la pollution des eaux souterraines, et les nuisances olfactives. Les déchets se dégradent au fil du temps, conduisant au tassement du massif, et à la production de sous-produits : d'une part des lixiviats, jus de fermentation des déchets, qui sont traités in situ ; d'autre part du biogaz qui est capté puis valorisé sous forme de chaleur (injection dans un réseau) ou d'électricité, produite au moyen d'une turbine.



ÉVOLUTION DES TONNAGES ENFOUIS ENTRE 2010 ET 2016







Loom DAE

Un service en développement

Les déchets d'activité économique sont des déchets produits par des professionnels nécessitant des services dédiés.





850 tonnes collectées passant par le site de l'Eco-Pôle

> 16 professionnels utilisateurs du service

Depuis 2016, le SIMER propose des services personnalisés aux professionnels :

Conseils & accompagnement pour la définition des besoins

Mise à disposition de contenants de stockage des déchets en location

Rachat de matières triées

Transport de bennes



En 2017, le SIMER prévoit de mobiliser les acteurs économiques autour de la thématique de l'économie circulaire.



collecte



Déchets ménagers résiduels

13 958 t 1 642 t

Papiers et emballages

2 723 t 319 t



Verre

2 939 t 316 t





Déchèteries

17 046 t 1 699 t

Déchets verts : 8 343 t

Autres déchets valorisables

Tout-venant

Gravats : 5 780 t

traitement

Stockage

15 600 t 206 kg/an/hab

Centre de tri 3 042 t 40 kg/an/hab



Valorisation

3 255 t. 100% 43 kg/an/hab



Valorisation potentielle d'energie et de biogaz (non quantifiée)

Refus

Freinte* 169 t

330 t. 11.5% 4 kg/an/hab

Valorisation matière

2 542 t. 88.5% 34 kg/an/hab



112 kg/an/hab

dont 8 343 t en provenance du réseau des déchèteries.



3 plateformes de compostage

- 7 538 t à l'Eco-Pôle (SIMER)
- 53 t à SEDE Environnement
- 1 497 t à VALOR-LISE

Valorisation matière et énergétique

5 827 t

332 t autres origines **

77 kg/an/hab

Stockage

5 179 t de déchèterie 425 t autres origines ** 74 kg/an/hab



2 sites de stockage

- 2 569 t à SUEZ
- 2 610 t à Seché Eco-Industries

Valorisation remblaiement de carrière

5 780 t 76 kg/an/hab



- * la freinte représente la perte de matière entre le tonnage entrant au centre de tri et les produits sortants. Elle est constituée d'eau, de poussières...
- ** professionnels, recyclerie Queaux, déchèteries mobiles, communes...





Papiers 1 438 t NORSKE SKOG GOLBEY (88)



Briques alimentaires 56 t REVIPAQ HONDOUVILLE (27)



Plastiques 501 t VALORPLAST



169 t



Cartonnettes 371 t

AFM RECYCLAGE



Compost (vente SIMER uniquement)

3 093 t



hors gravats dont 20 466 tonnes valorisées soit 49%



Cartons bruns 710 t



Batteries 17 t



Ferraille 1 440 t

AFM RECYCLAGE



Fraction ligneuse des déchets verts 880 t

ECOSYS



Bois non traité

CHAUDIÈRES COLLECTIVES ST-SECONDIN ET CHÂTEAU-GARNIER (86)



Bois en mélange 2 156 t **LHOIST FRANCE OUEST (24)** ET BNE (45)

Autres flux 1 466 t **PRESTATAIRES**

D'ECO-MOBILIER, ECO-DDS ECO-SYSTEMES, LE RELAIS...



Remblai 5 780 t

47 949 tonnes traitées avec gravats dont 25 914 tonnes valorisées, soit 54%



financiers







Coûts aidés



Ordures ménagères

34,43 € / •

Recyclables secs 167,03 €/tonne

13 € / •

131,22 €/tonne

Verre

0,31 € / •

7,31 €/tonne



SIMER

122,2 **€/tonne**

79,50€ /₺



Flux des déchèteries

30,27 € / 🖠

91,16 €/tonne

Déchets verts compostés à domicile

0€/†

0 €/tonne

Autres flux 2,06 € / •

Région 2013 98€/† 152 €/tonne

National 2012 89 € / 🕇

166 €/tonne

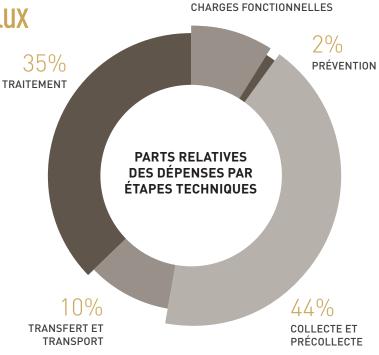




Les coûts complets et aidés par flux

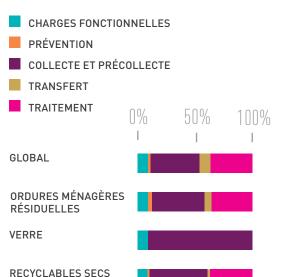
0/0 du coût du service sont imputables à la précollecte et la collecte (4 037 205 €)

35 % pour le traitement (3 291 945 €)



9%

RÉPARTITION DES COÛTS COMPLETS PAR ÉTAPES TECHNIQUES ET PAR FLUX

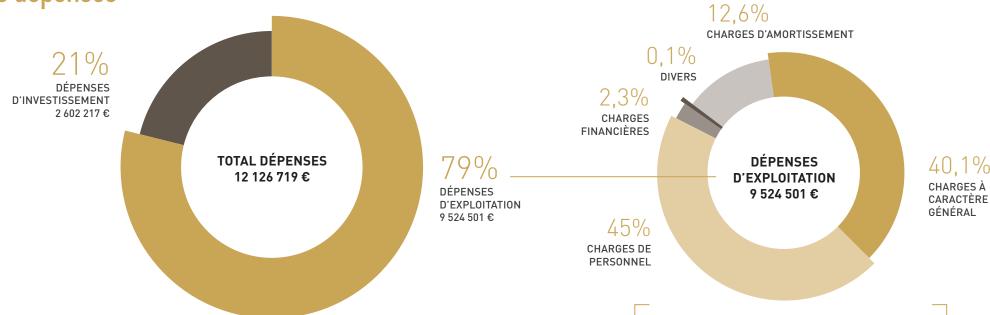


HORS VERRE
FLUX DES
DÉCHÈTERIES
AUTRES FLUX

DÉTAILS DES COÛTS COMPLETS ET COÛTS AIDÉS PAR FLUX (HT)

		OMR	Verre	Recyclables secs	Biodéchets	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Gestion du passif	Autre services	Total
COÛT	MONTANT €	3 097 571	116 200	2 782 316	142 165	2 974 653	110 652	30 031	196	9 253 786
COMPLET	€/HAB.	40,93	1,54	31	2,10	39,30	1,46	0,40		116,51
	€ / TONNE	198,56	35,70	530,39	852,87	118,38	164,26	0,34	1,93	333,52
COÛT	MONTANT €	2 605 689	23 795	1 296 175	131 119	2 290 557	-29 371	17 285	-6 584	6 328 666
AIDÉ	€/HAB.	34,43	0,31	13	1,93	30,27		0,23	-0,10	79,49
	€ / TONNE	167,03	7,31	131,22	786,61	91,16			-64,96	122,27

Les dépenses



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

L'aménagement des déchèteries :

617 954 € (dont 266 043 € de RAR 2015)

L'acquisition de matériels roulants :

607 888 € (dont 484 572 € de RAR 2015)

- 1 benne à ordures ménagères
- 2 polybennes
- 1 chargeur pour la plateforme de compostage
- 2 utilitaires

La réalisation de différents travaux d'aménagements :

88 497 €

- pour les locaux administratifs
- pour une passerelle dédiée aux caissons de déchèterie

L'acquisition de dispositifs de collecte pour les professionnels :

33 062 € (26 657 € de RAR 2015)

L'acquisition de caissons de déchèterie :

32 380 €

446 874 € pour l'achat de carburants

275 793 € pour l'achat de sacs de collecte

244 549 € pour l'entretien du matériel roulant

2 059 604 € pour diverses prestations confiées à des entreprises extérieures, dont :

• le traitement des déchets ultimes et des inertes : 1 570 054 €

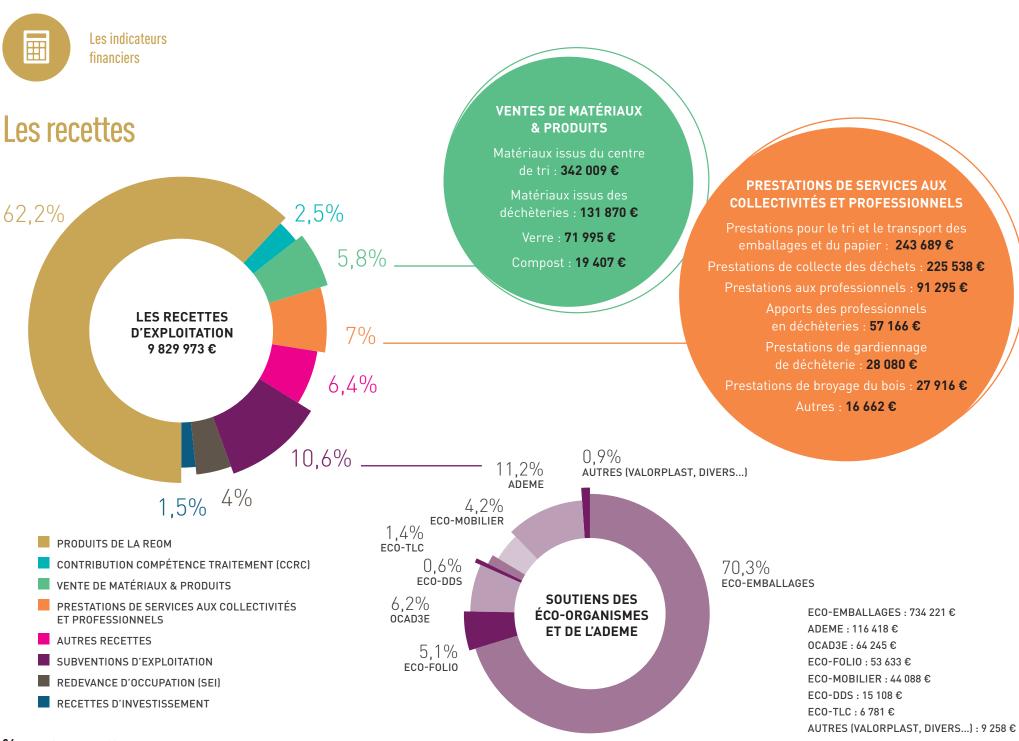
• la collecte du verre : 89 145 €

• le lavage des bacs de collecte : 76 458 €

• le traitement des DDS : 36 405 €

• l'entretien des vêtements de travail des agents : 34 433 €

• la valorisation des déchets verts : 29 745 €





Le financement du service

Le service est essentiellement financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), selon les dispositions de l'article 2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En 2016, le nombre de redevables était de

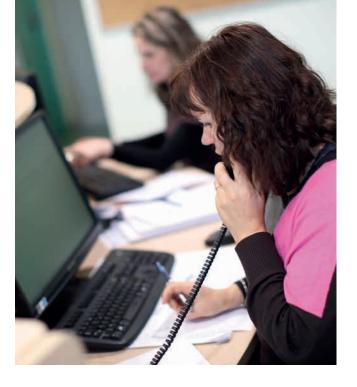
36 330

Actions menées en 2016

Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des professionnels.

Projet 2017

Étude de la DRFIP sur l'évolution éventuelle du mode de tarification du service.



Les particuliers

Le montant annuel de la REOM pour les particuliers est calculé selon deux critères : la fréguence et le type de collecte (porte à porte ou point de regroupement, bout de voie):

TARIFS ANNUELS 2016

PORTE À PORTE	POINT DE REGROUPEMENT OU BOUT DE VOIE				
C1 - UN RAMASSAG	E HEBDOMADAIRE				
184 € TTC	175 € TTC				
C2 - DEUX RAMASSAGES HEBDOMADAIRES					
229 € TTC	184 € ттс				

Les professionnels

Le montant annuel de la REOM pour les professionnels est composé d'une part fixe, en fonction de la fréquence hebdomadaire de collecte des déchets, et d'une part proportionnelle en fonction du volume hebdomadaire de déchets produits, évaluée au regard de la dotation et du volume des bacs attribués.

TARIFS ANNUELS 2016

PART FIXE
C1 – UN RAMASSAGE HEBDOMADAIRE
184 € TTC
C2 – DEUX RAMASSAGES HEBDOMADAIRES
229 € TTC

PART PROPORTIO	NNELLE
JUSQU'À 120L (INCLUS)	0 € TTC
DE 121L À 240L	92 € TTC
DE 241L À 600L *	184 € ттс
601L À 1200L	368 € ттс
1201L À 1800L	736 € TTC
1801L À 2400L	1 104 € TTC
ETC. * Les bacs de 660L correspon	dent à un volume utile de 600L



99 emplois permanents Les agents du service 91 agents de droit public 8 agents de droit privé **ADMINISTRATION FACTURATION** 45 ANIMATION DES TERRITOIRES **COLLECTE DES DÉCHETS** ENTRETIEN/MÉCANIQUE 23 emplois aidés **RÉPARTITION DES EFFECTIFS 2016** 24 CHAÎNE DE TRI/EXPLOITATION TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS ET DU BOIS

DÉCHÈTERIES/POLYBENNE



23%

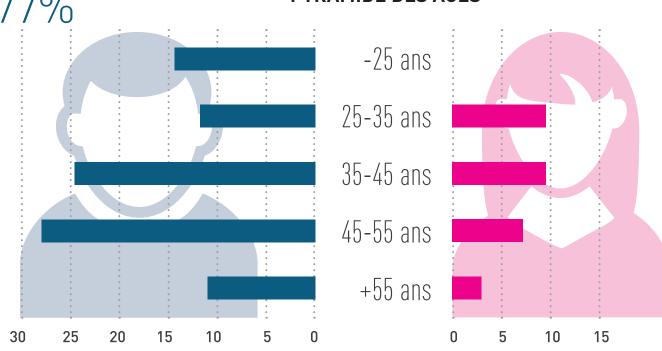
Age moyen 42 ans



PART DES HOMMES ET **DES FEMMES PARMI** LES ÉQUIPES DU SIMER



PYRAMIDE DES ÂGES









Les formations des agents

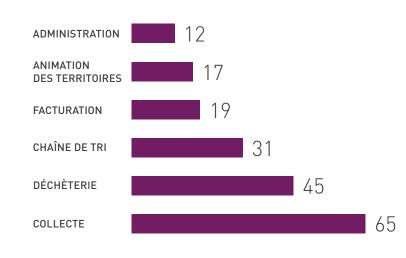
En 2016, 105 agents du SIMER ont suivi au moins une formation, soit 86% des effectifs.

Au total, les formations suivies représentent 189 jours





NOMBRE DE JOURS DE FORMATION EN 2016



FORMATIONS SUIVIES

PERMIS POIDS LOURDS

FIMO (OBLIGATOIRE POUR LA CONDUITE PL)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

GRUF AUXILIAIRE

MANIPULATION EXTINCTEURS

GESTION D'UNE UNITÉ DE COMPOSTAGE

STAGES SPÉCIFIQUES (HORDYPLAN ET ZIMBRA)

DIVERS STAGES

(approfondissement tableur, traitement de texte, affirmation de soi dans les relations professionnelles, encadrement d'une équipe, savoirs de base,...)

Projets 2017

- Mise en place d'une nouvelle organisation du pôle exploitation regroupant les services collecte et déchèterie afin d'assurer plus de fluidité par la mobilité entre services.
- Mise à jour des différents quides, procédures et règlement intérieur à destination des agents du syndicat (CHSCT).
- Participation à un groupe de travail du Centre de Gestion de la Vienne sur la perception et la valorisation des métiers du monde du déchet.

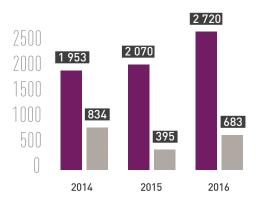


Ahsentéisme Taux d'absentéisme global de 11%

Le nombre de jours d'arrêt en maladie ordinaire en 2016 a augmenté par rapport à 2015, passant de 2 070 à 2 720 jours, une hausse significative a été enregistrée pour le service déchèterie. Plus de 42% des arrêts sont d'une durée supérieure à 5 jours. Les accidents de travail sont stables (10 en 2016 tout comme 2015), avec un nombre de jours d'arrêt en forte hausse soit de 395 à 683 jours. Le service de collecte reste toujours le service le plus impacté par les accidents.

L'ABSENTÉISME (EN JOURS)

- MALADIE ORDINAIRE ET LONGUE DURÉE
- ACCIDENTS DE TRAVAIL





Comité technique (CT)

Thèmes principaux abordés lors des 3 réunions :

- Organisation de la collecte les jours fériés
- Préparation du nouveau régime indemnitaire
- Organisation des services suite aux travaux d'extension des bureaux
- Travaux dans la salle de repos. archives et salle de réunions
- Bilan social 2015
- Nouvelle organisation du bloc exploitation
- Modification des horaires des déchèteries (été – hiver)
- Bilan et plan de formations
- Plannings des congés

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Thèmes principaux abordés en 2016 :

- Protection auditive centre de tri
- Sécurisation du quai de transfert
- Passerelle de débâchage
- Recensement des produits dangereux
- Point sur les fiches de risques
- Documents internes : hygiène et sécurité
- Bilan des accidents de travail 2015





Action sociale

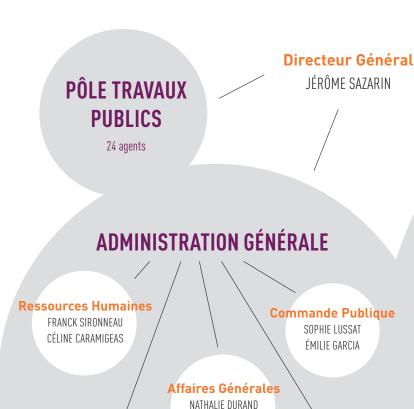
190 demandes enregistrées par le Comité National d'Action Sociale :

Prestations les plus sollicitées par les agents :

- Le Noël des enfants (40)
- La rentrée scolaire (33)
- La billetterie (27)
- Les chèques vacances (14)
- Les séjours vacances enfants (14)
- Les coupons sports (12)
- Prêts (4)....



Organigramme 2016



ÉMILIE GARCIA

Comptabilité JEAN-LUC MADEJ

PATRICIA AITYAHIA

Conseillère prévention

MYLÈNE GUILLERAND (mutualisée)

Animation

ISCIANE ROUZIÈRE ALEXIS GABORIT ELSA KAMMACHER VÉRONIQUE LE LOUARGANT CATHERINE PAILLOUX

des Territoires

Assistance administrative et technique des services NATHALIF MAGNON

Exploitation / Chaîne de tri

BENOÎT VERGNAUD

3 agents de maintenance et d'exploitation 20 agents de tri

PÔLE GESTION DES DÉCHETS

Responsables d'exploitation

NICOLAS REVEILLAULT CLÉMENCE FROGER

Traitement des déchets verts & du bois LAURENT VOLATRON

> Déchèteries 1 agent CHRISTOPHE CHANTEMARGUE

THIERRY AIGRAIN

1 agent de liaison 7 chauffeurs polybenne 23 gardiens de déchèterie Collecte des Déchets

TONY BEAUCHESNE ÉRIC DION

1 agent de liaison 15 chauffeurs BOM 12 chauffeurs suppléants 13 rippeurs 2 chauffeurs transfert

Entretien / Mécanique

3 agents



Accueil

Facturation

ISABELLE PLISSON

BRIGITTE DUBOURNET

CATHERINE LAMBERT

CHRISTINE LENZEELE

La qualité du service*

80% des usagers sont satisfaits

de l'ensemble des services relatifs aux déchets

enquête2016

89% s'estiment bien informés sur le tri des déchets et pensent que trier ses déchets est facile

1400 ont un stop pub, 18% souhaitent en avoir un

64% compostent leurs déchets verts,

56% leurs épluchures et leurs restes de repas



97% des répondants connaissent le SIMER

33% pensent que le SIMER est une structure privée 8% n'ont pas été en mesure de répondre



Glossaire

Lexique

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

CC Communauté de Communes

CCRC Communauté de Communes de la Région de Couhé

Code Général des Collectivités Territoriales CGCT

CHSCT Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CT Comité Technique

Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole **CUMA**

Déchets d'Activités Économiques DAE

DDS Déchets Diffus Spécifiques

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques DEEE

Déchets Ménagers et Assimilés DMA

(correspond aux OMA + déchets collectés en déchèteries)

DRFIP Direction Régionale des Finances Publiques

Définitions

COÛT COMPLET

Totalité des charges hors TVA. Ce coût permet de rendre compte du niveau des charges liées au service rendu par les collectivités sans tenir compte par exemple des produits industriels qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.

COÛT AIDÉ

Le coût aidé correspond au coût résiduel à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.

ECO-ORGANISME

Organisme en charge d'assurer techniquement ou financièrement la collecte séparée des déchets et leurs traitements.

ISDND Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Lique pour la Protection des Oiseaux LP0

Ordures Ménagères et Assimilées OMA

(correspond aux déchets contenus dans les sacs noirs, transparents et au verre)

Ordures Ménagères Résiduelles (correspond aux déchets contenus dans les sacs noirs) **OMR**

PE Polyéthylène

PET Polyéthylène Téréphtalate

PL Poids-Lourds

PP Polypropylène

PS Polystyrène

Restes À Réaliser RAR

REOM Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Séché Éco-Industries SEL

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères SYMCTOM

TLC Textiles, Linge, Chaussures

SIMER

Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Opération qui consiste à récupérer et valoriser l'énergie produite lors du traitement des déchets par combustion.

VALORISATION MATIÈRE

Traitement des déchets permettant leur réemploi, réutilisation ou recyclage.

VALORISATION ORGANIQUE

Mode de traitement des déchets organiques ou fermentescibles par compostage ou méthanisation.

Évènements marquants 2016

Début du marché de collecte sur la communauté de communes de la Région de Couhé



Fête de la soupe contre le gaspillage alimentaire



Labellisation du site de l'Eco-Pôle en refuge LPO

DÉC.



Inauguration de la déchèterie de Montmorillon



Conclusion de l'étude interdépartementale sur les centres de tri











SIÈGE ADMINISTRATIF ET PÔLE TRAVAUX PUBLICS

31 rue des Clavières BP 60040 - 86501 MONTMORILLON CEDEX

5 05 49 91 11 90 **5** 05 49 91 62 66

≥ siege.administratif@simer86.fr

PÔLE DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Eco-Pôle - « La Poudrerie » - 86320 SILLARS

L 05 49 91 96 42 **L** 05 49 91 85 12

≥ ecopole@simer86.fr